

Dossier suivi par :
DESNOE Martine

Tél : 02 99 29 75 46
email : martine.desnoe@st-
jacques.fr

Référence : DA 35281 22
M0050
Décision n° 2022.049

LELOGEAIS SABINE

4 rue du Bordage - Bat G
35510 CESSON-SEVIGNE

Le 23 août 2022

RENONCIATION À L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION

En réponse à la Déclaration d'Intention d'Aliéner déposée en mairie de SAINT JACQUES DE LA LANDE le 19/08/2022 relative au bien désigné ci-après :

Concernant : Bâti sur terrain propre
Adresse : 226 Rue de Nantes à SAINT JACQUES DE LA LANDE
Références Cadastres : AB0458
Prix envisagé : 90000,00 €

La commune de SAINT JACQUES DE LA LANDE renonce à l'exercice du droit de préemption.

La Maire

Marie DUCAMIN



Le cas échéant, document transmis à la Préfecture le : /

Publié sur le site de la Ville le : 26/08/22

Par le service affaires générales

St-Jacques